

CLASSIFICATION DES RANDONNEES

PENIBILITE DU PARCOURS		CRITERES D'APPRECIATION
P1	Court parcours et peu de dénivelé	Jusqu'à 5H et /ou maximum 500m de dénivelé cumulés.
P2	Moyen parcours et/ou Dénivelé Moyen	Plus de 5H et/ou dénivelé de 500m à 1000m cumulés.
P3	Long parcours et /ou important dénivelé	Plus de 6H et/ou dénivelé de plus de 1000 m cumulés. Plus de 1000 m d'altitude.
TECHNICITE DU PARCOURS		CRITERES D'APPRECIATION
T1	Peu de difficulté.	Quelques courts passages pentus faciles à surmonter.
T2	Quelques difficultés demandant de l'attention, sans techniques particulières.	Sentier très caillouteux et/ou avec éboulis et/ou comportant des ressauts rocheux et/ou des passages à gué.
T3	De nombreuses difficultés nécessitant de la concentration et un bon équilibre.	Sentier en devers, corniches, secteurs escarpés nécessitant l'usage des mains, présence d'équipements divers (chaînes, câbles, échelles). Sujets au vertige s'abstenir.